

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées](#)[CNAM FG 15 \(23\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Maxime Lecomte, 31 mars 1883](#)

Jean-Baptiste André Godin à Maxime Lecomte, 31 mars 1883

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (23)

Collation 1 p. (138r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Maxime Lecomte, 31 mars 1883, Équipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 24/09/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/51175>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Famelistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [31 mars 1883](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Lecomte, Maxime \(1846-1914\)](#)

Lieu de destination Amiens (Somme)

Scripteur / Scribeur [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Godin communique à Lecomte une lettre de l'avocat Arthur Moret sur une affaire jugée au tribunal de Vervins.

Support La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Procédure \(droit\)](#)

Lieux cités [Vervins \(Aisne\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Paris 4i mars 1898

Monsieur Lecomte,

J'ai reçu de M. Morel
la lettre dans laquelle
vous m'avez joint copie
en même temps que de
la réponse que j'ai
fait.

Comme le délai
expirant le 16 Avril je
vous serai bien obligé de
me dire votre avis sur
la suite que nous pou-
vons donner à cette
affaire, car il est évi-
dent pour moi que le

Tribunal de Commerce
ne s'arrange de façon
à me faire perdre mon
procès.

Veuillez agréer,
Monsieur, l'assurance
de toute ma conside-
ration.

Georges